

2014-1232

2014-06-12

**OMNI®**

**PASTILLES DE BROME EMBALLÉES EN MANCHON**

Pastilles de 100 g emballées en manchon à utiliser dans les distributeurs de brome

**CONTRÔLE LES BACTÉRIES ET LES ALGUES DANS L'EAU DE PISCINE.**

Emballées en manchon pour en faciliter la manipulation

Assainissant sans chlore

DOMESTIQUE

**GARANTIE:**

Brome disponible, présent sous forme de Brome-1-chloro-3-diméthylhydantoïne-5,5 et hydantoïnes apparentées..... 64 %

Chlore disponible, présent sous forme de Brome-1-chloro-3-diméthylhydantoïne-5,5 et hydantoïnes apparentées.... 28 %

N° D'ENREGISTREMENT 30884 LOI P.A.

**AVERTISSEMENT**

**POISON CORROSIF**

**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**IRRITANT, GAZ DANGEREUX SE FORME LORSQUE LE PRODUIT EST  
MÉLANGÉ À DE L'ACIDE**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET: 14 kg

**KIK HOLDCO COMPANY INC.**

33 MacIntosh Blvd.

Concord ON L4K 4L5

1-888-747-4444

**OMNI PASTILLES DE BROME EMBALLÉES EN MANCHON ®** Poids approximatif  
d'une pastille : 100 g

**OMNI Pastilles de brome emballées en manchon**, utilisé selon le mode d'emploi, sont efficaces en tant qu'assainissant et désinfectant d'eau de piscine. Ce produit est une alternative aux systèmes à base de chlore. Désinfectant idéal pour les piscines intérieures. Aussi efficace pour les piscines extérieures. Le brome est un excellent choix de désinfectant, car il agit bien sur une large gamme de pH et est un désinfectant à faible odeur. Ce produit doit être appliqué dans un distributeur de brome.

**MISE EN GARDE :** Le contact direct des pastilles sur une surface en vinyle ou peinte peut la décolorer. Les distributeurs automatiques utilisant ces pastilles doivent être parfaitement exempts de toutes traces d'autres produits assainissants de piscine pour éviter la probabilité d'une explosion.

**MODE D'EMPLOI :**

1. Maintenez les niveaux quotidiens recommandés et déterminés à l'aide d'une trousse d'analyse.

Brome libre disponible : 1,0 à 3,0 ppm

pH : 7,4 à 7,6

Alcalinité totale : 125 à 150 ppm

Dureté calcique : 175 à 225 ppm

2. Si vous utilisez un distributeur automatique, remplissez la/les chambre(s) de pastilles et réglez le débit de l'eau selon les recommandations du fabricant pour maintenir un résidu de brome approprié. Pour maintenir le résidu de brome, ajuster le débit d'alimentation du distributeur pour assurer un niveau constant de 1 à 3 ppm. L'usage régulier d'une trousse ou de bandes d'analyse est nécessaire pour maintenir le résidu de brome approprié dans l'eau de la piscine. L'usage quotidien doit être d'environ 25 g de **OMNI Pastilles de brome emballées en manchon** par 10 000 litres d'eau de piscine.

**REMARQUE :** L'usage intensif d'une piscine et une température élevée peuvent nécessiter des taux d'application plus élevés pour maintenir le résidu de brome approprié. Les taux d'application réels varient selon la quantité de déchets organiques dans l'eau et les conditions environnementales. L'usage régulier d'une bonne trousse d'analyse permet de déterminer si d'autres ajustements sont nécessaires. Ne vous baignez pas dans une eau dont le résidu est supérieur à 3,0 ppm.

3. Il est recommandé de faire une surchloration régulière de l'eau de piscine. Suivez le mode d'emploi du produit de surchloration que vous utilisez.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Corrosif pour la peau et les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Poison si ingéré. Évitez d'inhaler les poussières. Irritant pour le nez et la gorge. Évitez tout contact oculaire et cutané. Peut causer des brûlures chimiques graves. Portez des lunettes de protection ou un écran facial et des gants de caoutchouc pour manipuler le produit. Corrosif. Lavez vos mains abondamment après la manipulation. Retirez et lavez les vêtements contaminés.

**PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter symptomatiquement.

**ENTREPOSAGE :** Conservez le produit au sec dans son contenant original hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Rangez dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur, des flammes, des rayons du soleil et d'autres produits chimiques.

**ÉLIMINATION:** Rincer soigneusement le contenant avant de le jeter. Recycler si possible. Ne pas réutiliser le contenant vide. Pour plus d'information sur l'élimination des produits inutilisés ou superflus, contactez l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**DANGERS PHYSIQUES ET CHIMIQUES :** Puissant agent d'oxydation. Ne le mélangez qu'à de l'eau. Utilisez de l'équipement et des ustensiles propres et secs. N'ajoutez pas ce produit à aucun distributeur contenant des restes d'autres produits. Un tel usage peut causer une violente réaction menant à un incendie et à une explosion. La contamination par l'humidité, les matières organiques ou d'autres produits chimiques peut occasionner une réaction chimique accompagnée d'une génération de chaleur, de gaz dangereux et peut-être d'incendie et d'explosion. En cas de contamination ou de décomposition, ne refermez pas le contenant. Si possible, isolez le contenant à l'air libre ou dans un endroit bien ventilé. Au besoin, inondez avec de grandes quantités d'eau.

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :** Ce produit est toxique pour les poissons. Ne le déchargez pas là où il pourrait contaminer des lacs, des rivières, des cours d'eau et le réseau public de distribution d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )